

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00616

Numéro SIREN : 383 373 040

Nom ou dénomination : SOFAR

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2021 sous le numéro de dépôt 9861



Comptes annuels 2020

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

*Copie certifiée
Conformément à la loi*

SAS SOFAR

Rue Nicolas Baudin - CS 60696
85000 LA ROCHE SUR YON

Exercice clos au 30/09/2020

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/20	Net au 30/09/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 512	1 029	483	1 239
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	723 866		723 866	723 866
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	915 626	531 118	384 508	401 528
Immob. en cours / Avances & acomptes				5 010
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 581 399		1 581 399	12 000
Autres titres immobilisés	16		16	16
Prêts				900
Autres immobilisations financières	23 833		23 833	22 483
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 246 253	532 147	2 714 105	1 167 042
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	76 499		76 499	50 060
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 665 104	74 370	1 590 734	1 515 839
Fournisseurs débiteurs	12 239		12 239	14 146
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	8 879		8 879	13 613
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	58 066		58 066	45 098
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	75 840		75 840	75 732
Disponibilités	454 602		454 602	491 442
Charges constatées d'avance	2 328		2 328	5 344
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 353 556	74 370	2 279 186	2 211 275
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	5 599 808	606 517	4 993 291	3 378 317

 Bilan

	Net au 30/09/20	Net au 30/09/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	149 860	149 860
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	428 957	428 957
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 650	20 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	467 380	328 759
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	211 580	238 652
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 278 427	1 166 879
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	40 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	40 000	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	1 792 989	385 724
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 792 989	385 724
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	68 023	97 183
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	457 900	396 378
Personnel	234 584	232 266
Organismes sociaux	116 482	105 790
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	307 792	296 231
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	15 403	29 581
Dettes fiscales et sociales	674 261	663 867
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		24 738
Autres dettes	19 729	17 524
Produits constatés d'avance	661 961	626 025
TOTAL DETTES	3 674 864	2 211 439
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	4 993 291	3 378 317

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2020	30/09/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 457 987		3 457 987	3 113 161
Chiffre d'affaires net	3 457 987		3 457 987	3 113 161
Production stockée			26 439	12 095
Production immobilisée				1 000
Subventions d'exploitation				110 473
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			97 119	1 296
Autres produits			735	
Total produits d'exploitation (I)			3 582 279	3 238 025
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 342 130	1 258 137
Impôts, taxes et versements assimilés			59 043	55 835
Salaires et traitements			1 335 268	1 155 156
Charges sociales			409 276	348 554
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			78 498	70 777
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11 008	23 801
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			40 000	
Autres charges			11 409	3 693
Total charges d'exploitation (II)			3 286 632	2 915 952
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			295 647	322 073
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			213	492
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			213	492
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			12 345	5 014
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			12 345	5 014
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-12 133	-4 523
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			283 515	317 550

Compte de résultat (suite)

	30/09/2020	30/09/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations en capital	500	
Total produits exceptionnels (VII)	500	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	500	
Impôts sur les bénéfices (X)	72 435	78 898
Total des produits (I+III+V+VII)	3 582 992	3 238 517
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 371 412	2 999 865
BENEFICE OU PERTE	211 580	238 652

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOFAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020, dont le total est de 4 993 291 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 211 580 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 A 15 ANS
- * Matériel de transport : 4 ANS
- * Matériel de bureau : 3 A 5 ANS
- * Matériel informatique : 3 A 5 ANS
- * Mobilier : 2 A 15 ANS

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Règles et méthodes comptables

- Taux d'actualisation : 0,6 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2014 - 2016)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Evénements postérieurs à la clôture

Depuis le 30 octobre 2020, le Gouvernement a mis en place un nouveau confinement pour faire face à la 2ème vague du Coronavirus. A la date d'arrêté des comptes par le comité de direction des états financiers du 30.09.2020 de la société SOFAR, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de la société à poursuivre son activité.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	725 378			725 378
Immobilisations incorporelles	725 378			725 378
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	665 954	27 696		693 651
- Matériel de transport	10 000			10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	196 982	33 026	18 033	211 975
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	5 010		5 010	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	877 947	60 722	23 043	915 626
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	12 000	1 569 399		1 581 399
- Autres titres immobilisés	16			16
- Prêts et autres immobilisations financières	23 383	1 350	900	23 833
Immobilisations financières	35 399	1 570 749	900	1 605 248
ACTIF IMMOBILISE	1 638 725	1 631 471	23 943	3 246 253

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		60 722	1 570 749	1 631 471
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		60 722	1 570 749	1 631 471
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		23 043	900	23 943
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		23 043	900	23 943

Fonds commercial :

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Immobilisations incorporelles

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CABINET BUTEL ET ASSOCIES 17000 LA ROCHE	1 001 000		99,99	126 614
SAS ACME+ 85000 LA ROCHE SUR YON	10 000	59 149	100,00	38 625
EURL SOFORMATION 85000 LA ROCHE SUR YON	5 000	9 564	100,00	3 500
SARL SOFAR PARTICULIERS 85000 LA ROCHE SUR	3 000	11 303	66,66	6 174
SARL BDR AUDIT 85017 LA ROCHE SUR YON CEDEX	6 000	252 100	100,00	48 363
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL SC EXPERTISE ET AUDIT 16000 ANGOULEME	20 400	501 778	25,00	118 428
SAS OZERIM 85000 LA ROCHE SUR YON	21 500	38 742	30,00	12 751

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 537 997	1 537 997			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	43 402	43 402			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	273	756		1 029
Immobilisations incorporelles	273	756		1 029
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	318 509	57 226		375 736
- Matériel de transport	10 000			10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	142 900	20 515	18 033	145 383
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	471 409	77 742	18 033	531 118
ACTIF IMMOBILISE	471 682	78 498	18 033	532 147

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 770 448 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 833		23 833
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 665 104	1 665 104	
Autres	79 184	79 184	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 328	2 328	
Total	1 770 448	1 746 615	23 833
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	900		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	20 621
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	8 447
Total	29 068

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 493	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	7 493	20,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		40 000			40 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques					
et charges					
Total		40 000			40 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		40 000			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 674 864 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 792 989	257 219	1 026 501	509 268
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	457 900	457 900		
Dettes fiscales et sociales	674 261	674 261		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	87 752	87 752		
Produits constatés d'avance	661 961	661 961		
Total	3 674 864	2 139 095	1 026 501	509 268
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 450 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	49 041			
(**) Dont envers les associés	68 023			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	287 167
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	6 533
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	98 974
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	41 852
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	32 780
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	3 478
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	13 408
CLIENTS - RRR À ACCORDER	5 075
Total	489 267

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	2 328		
Total	2 328		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	661 961		
Total	661 961		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 2 950 euros

Autres informations

Autres éléments significatifs

La société SOFAR a effectué plusieurs prises de participation dans différentes sociétés :

- prise de participation dans le Cabinet Butel et Associés pour 99.99% du capital
- prise de participation dans la SARL BDR AUDIT pour 100% du capital
- prise de participation dans la société ACME+ pour 100% du capital
- prise de participation dans la société OZERIM pour 30% du capital

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissements titres de participation	1 450 000
Autres engagements donnés	1 450 000
Total	1 450 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

 Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 88 900 euros

- Engagements qui ont fait l'objet de provisions : 0 euros
- Engagements qui ont été contractés au profit de dirigeants : 0 euros

SOFAR

Société Par Actions Simplifiée au capital de 149 860,00 €

Siège social : Rue Nicolas Baudin CS 60696

85000 LA ROCHE SUR YON

383 373 040 RCS LA ROCHE SUR YON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT **SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU** **31 MARS 2021**

L'assemblée générale sur proposition du comité de direction décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020, s'élevant à 211 579,57 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 211 579.57 €

- Une somme de 130 003.55 €

à la distribution de dividende, soit par action, un montant de 17.35 €

- et le solde, soit 81 576.02 €

au compte "Autres réserves"

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1er avril 2021, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice clos le 30/09/2019

Dividende global distribué de 100 031,55 € soit 13.35 € par part

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 8 076.75 €

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 91 954.80 €

Distribution exceptionnelle en date du 06/09/2019 de 100 031.55 € soit 13.35 € par part

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 8 076.75 €

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 91 954.80 €

Exercice clos le 30/09/ 2018 : néant

FD
ED MPB DP TM

Exercice clos le 30 /09/ 2017 :

84 051.56 euros, soit 9.98 euros par action

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 9 321.32 €

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 74 730.24 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

The image shows several handwritten signatures in blue ink, likely representing the unanimous approval of the resolution. There are approximately seven distinct signatures of varying styles, some appearing as stylized loops and others as more complex scribbles.



HUGONNET-MENARD-AUDIT

COMMISSARIAT AUX COMPTES

57 rue Alsace Lorraine
CS 20124
79204 PARTHENAY Cedex

Tél. 05 49 64 36 44
Fax. 05 49 94 61 61

www.hm-ec.fr / cabinet@hm-ec.fr

SO FAR

Société par actions simplifiée au capital de 168 440 €

Siège social : Rue Nicolas Baudin – Sud Avenue 2

85000 LA ROCHE SUR YON

RCS : LA ROCHE SUR YON 383 373 040

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2020

SARL HUGONNET MENARD AUDIT
57 Rue Alsace Lorraine 79200 PARTHENAY
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers

 **commissaire
aux comptes**

Aux Associés,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFAR relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

3- Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Créances », les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Fonds commercial », un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.
- Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Provisions », votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Tel que décrit dans l'annexe, au paragraphe « Participations », la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues pour chacune de ces activités par la Direction.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de Direction et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARTHENAY, le 16 Mars 2021

Le commissaire aux comptes

SARL HUGONNET-MENARD
AUDIT

Mikaël HUGONNET – *Commissaire aux Comptes-Associé*

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'M' and 'H' intertwined, with a horizontal line crossing through the middle.

SAS SOFAR

au capital de 149 860 €

Rue Nicolas Baudin - Sud Avenue 2

85000 LA ROCHE SUR YON

R.C.S LA ROCHE SUR YON 383 373 040

N° SIRET : 383 373 040 000 47

Code APE : 6920 Z

Comptes Annuels

01.10.2019 – 30.09.2020

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/20	Net au 30/09/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 512	1 029	483	1 239
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	723 866		723 866	723 866
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	915 626	531 118	384 508	401 528
Immob. en cours / Avances & acomptes				5 010
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 581 399		1 581 399	12 000
Autres titres immobilisés	16		16	16
Prêts				900
Autres immobilisations financières	23 833		23 833	22 483
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 246 253	532 147	2 714 105	1 167 042
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	76 499		76 499	50 060
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 665 104	74 370	1 590 734	1 515 839
Fournisseurs débiteurs	12 239		12 239	14 146
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	8 879		8 879	13 613
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	58 066		58 066	45 098
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	75 840		75 840	75 732
Disponibilités	454 602		454 602	491 442
Charges constatées d'avance	2 328		2 328	5 344
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 353 556	74 370	2 279 186	2 211 275
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	5 599 808	606 517	4 993 291	3 378 317


 HUGONNET-MENARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinet@nm-ec.fr

Rue Nicolas Baudin - CS 60696 LA ROCHE SUR YON

Tel. : 02.51.37.05.05



Bilan

	Net au 30/09/20	Net au 30/09/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	149 860	149 860
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	428 957	428 957
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 650	20 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	467 380	328 759
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	211 580	238 652
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 278 427	1 166 879
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	40 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	40 000	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	1 792 989	385 724
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 792 989	385 724
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	68 023	97 183
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	457 900	396 378
Personnel	234 584	232 266
Organismes sociaux	116 482	105 790
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	307 792	296 231
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	15 403	29 581
Dettes fiscales et sociales	674 261	663 867
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		24 738
Autres dettes	19 729	17 524
Produits constatés d'avance	661 961	626 025
TOTAL DETTES	3 674 864	2 211 439
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	4 993 291	3 378 317


HUGONNET-MENARD-AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinet@hm-ec.fr

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2020	30/09/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 457 987		3 457 987	3 113 161
Chiffre d'affaires net	3 457 987		3 457 987	3 113 161
Production stockée			26 439	12 095
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				1 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			97 119	110 473
Autres produits			735	1 296
Total produits d'exploitation (I)			3 582 279	3 238 025
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 342 130	1 258 137
Impôts, taxes et versements assimilés			59 043	55 835
Salaires et traitements			1 335 268	1 155 156
Charges sociales			409 276	348 554
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			78 498	70 777
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11 008	23 801
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			40 000	
Autres charges			11 409	3 693
Total charges d'exploitation (II)			3 286 632	2 915 952
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			295 647	322 073
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			213	492
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			213	492
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			12 345	5 014
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			12 345	5 014
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-12 133	-4 523
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			283 515	317 550

Compte de résultat (suite)

	30/09/2020	30/09/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	500	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	500	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	500	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	72 435	78 898
Total des produits (I+III+V+VII)	3 582 992	3 238 517
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 371 412	2 999 865
BENEFICE OU PERTE	211 580	238 652
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		


HUGONNET-MENARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinet@hm-ec.fr

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOFAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020, dont le total est de 4 993 291 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 211 580 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 A 15 ANS
- * Matériel de transport : 4 ANS
- * Matériel de bureau : 3 A 5 ANS
- * Matériel informatique : 3 A 5 ANS
- * Mobilier : 2 A 15 ANS

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.


HUGONNET-MENARD-AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
57 rue Alsace Lorraine - BP 124
79204 PARTHENAY Cedex
Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
cabinet@hm-ec.fr

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Règles et méthodes comptables

- Taux d'actualisation : 0,6 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2014 - 2016)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Evènements postérieurs à la clôture

Depuis le 30 octobre 2020, le Gouvernement a mis en place un nouveau confinement pour faire face à la 2ème vague du Coronavirus. A la date d'arrêté des comptes par le comité de direction des états financiers du 30.09.2020 de la société SOFAR, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de la société à poursuivre son activité.


HUGONNET-MENARD-AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
57 rue Alsace Lorraine - BP 124
79204 PARTHENAY Cedex
Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
cabinet@hm-ec.fr

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société SOFAR a effectué plusieurs prises de participation dans différentes sociétés :

- prise de participation dans le Cabinet Butel et Associés pour 99.99% du capital
- prise de participation dans la SARL BDR AUDIT pour 100% du capital
- prise de participation dans la société ACME+ pour 100% du capital
- prise de participation dans la société OZERIM pour 30% du capital



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	725 378			725 378
Immobilisations incorporelles	725 378			725 378
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	665 954	27 696		693 651
- Matériel de transport	10 000			10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	196 982	33 026	18 033	211 975
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	5 010		5 010	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	877 947	60 722	23 043	915 626
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	12 000	1 569 399		1 581 399
- Autres titres immobilisés	16			16
- Prêts et autres immobilisations financières	23 383	1 350	900	23 833
Immobilisations financières	35 399	1 570 749	900	1 605 248
ACTIF IMMOBILISE	1 638 725	1 631 471	23 943	3 246 253


 HUGONNET-MENARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabine!@hm-ec.fr

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		60 722	1 570 749	1 631 471
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		60 722	1 570 749	1 631 471
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		23 043	900	23 943
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		23 043	900	23 943

Fonds commercial :

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.


 HUGONNET-MENARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinet@hm-ec.fr

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Immobilisations incorporelles

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CABINET BUTEL ET ASSOCIES 17000 LA ROCHE	1 001 000		99,99	126 614
SAS ACME+ 85000 LA ROCHE SUR YON	10 000	59 149	100,00	38 625
EURL SOFORMATION 85000 LA ROCHE SUR YON	5 000	9 564	100,00	3 500
SARL SOFAR PARTICULIERS 85000 LA ROCHE SUR	3 000	11 303	66,66	6 174
SARL BDR AUDIT 85017 LA ROCHE SUR YON CEDEX	6 000	252 100	100,00	48 363
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL SC EXPERTISE ET AUDIT 16000 ANGOULEME	20 400	501 778	25,00	118 428
SAS OZERIM 85000 LA ROCHE SUR YON	21 500	38 742	30,00	12 751

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 537 997	1 537 997			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	43 402	43 402			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					


HUGONNET-MÉNARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinet@hm-ec.fr

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	273	756		1 029
Immobilisations incorporelles	273	756		1 029
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	318 509	57 226		375 736
- Matériel de transport	10 000			10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	142 900	20 515	18 033	145 383
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	471 409	77 742	18 033	531 118
ACTIF IMMOBILISE	471 682	78 498	18 033	532 147


 HUGONNET-MENARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinet@hm-ec.fr

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 770 448 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 833		23 833
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 665 104	1 665 104	
Autres	79 184	79 184	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 328	2 328	
Total	1 770 448	1 746 615	23 833
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	900		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	20 621
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	8 447
Total	29 068


 HUGONNET-MENARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinet@hm-ec.fr

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 493	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	7 493	20,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		40 000			40 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		40 000			40 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		40 000			
Financières					
Exceptionnelles					

HUGONNET-MENARD-AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
57 rue Alsace Lorraine - BP 124
79204 PARTHENAY Cedex
Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
cabinet@hm-ec.fr

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 674 864 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 792 989	257 223	1 026 498	509 268
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	457 900	457 900		
Dettes fiscales et sociales	674 261	674 261		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	87 752	87 752		
Produits constatés d'avance	661 961	661 961		
Total	3 674 864	2 139 098	1 026 498	509 268
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 450 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	49 041			
(**) Dont envers les associés	68 023			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	287 167
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	6 533
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	98 974
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	41 852
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	32 780
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	3 478
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	13 408
CLIENTS - RRR À ACCORDER	5 075
Total	489 267

HUGONNET-MENARD-AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
57 rue Alsace Lorraine - BP 124
79204 PARTHENAY Cedex
Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
cabinet@hm-ec.fr

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	2 328		
Total	2 328		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	661 961		
Total	661 961		


 HUGONNET-MENARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinet@hm-ec.fr

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 2 950 euros


HUGONNET-MENARD-AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
57 rue Alsace Lorraine - BP 124
79204 PARTHENAY Cedex
Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
cabinet@hm-ec.fr

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissements titres de participation	1 450 000
Autres engagements donnés	1 450 000
Total	1 450 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 88 900 euros

